https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/remous-autour-du-moulinet-un-vaste-projet-immobilier-et-hotelier-a-ault-la-population-a-besoin-de-se-loger-et-le-chateau-d-etre-sauve-3042466.html

Remous autour du Moulinet, un vaste projet immobilier et hôtelier à Ault : "la population a besoin de se loger et le château d'être sauvé"



Façade de la villa du Moulinet • © Ault / le Petit Musée

Écrit par <u>Yolande Malgras</u> Publié le 09/10/2024 à 06h30 partager cet article :

Un site de 9 hectares, qui domine la commune littorale d'Ault, est au centre de tensions entre mairie et associations. Il y a pourtant urgence à mettre d'accord les parties en présence pour sauver, d'une ruine certaine, le château du Moulinet.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

votre adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

"L'histoire du Moulinet débute en 1883 avec la construction d'une maison balnéaire. Une résidence secondaire bâtie par un banquier amiénois, Samuel Ricard-Barbier. La propriété est si luxueuse qu'elle est très vite appelée 'le château' par les habitants", nous explique Sylvain Coutant, président de l'association <u>Ault le Petit Musée</u>.



Vue ancienne de la villa du Moulinet dite le château • © Ault / le Petit Musée

La famille Ricard quitte sa résidence aultoise après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1950, une colonie de vacances des PTT s'y installe, avant de quitter les lieux à la fin des années 80. "Cette belle maison bourgeoise de villégiature, située sur une hauteur qui domine la commune, est très abîmée aujourd'hui. Cela fait des années qu'elle est à l'abandon et nous sommes très inquiets".



Vue partielle du château du Moulinet avec plusieurs portes murées • © Ault / le Petit Musée

Une problématique qui pourrait enfin trouver son épilogue si les trois parties en présence s'accordaient. L'association Ault Le Petit Musée se range aux côtés de Marcel Lemoigne, le maire de la commune, pour que le chantier de la ZAC du Moulinet démarre au plus vite. Tandis qu'Ault Environnement veut prendre son temps, soucieuse de préserver le paysage et la biodiversité.

"À un moment donné il faut savoir se mettre d'accord"

"À part la restauration de la porte dite du Moulinet en 2008, quelques mesures de sauvegarde, ou encore des entrées murées, rien n'a été engagé pour sauvegarder le bâti", ajoute Sylvain Coutant. Le Moulinet est un site boisé, qui appartient au Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, sauf pour ce qui concerne le terrain de football, qui lui, est propriété de la commune.

"Pour alerter sur l'urgence d'une restauration, nous avons lancé, non pas une pétition, mais une requête. Elle a déjà recueilli, depuis les Journées Européennes du Patrimoine, près de 200 signatures". "On espère ainsi faire bouger tout le monde, mais dans le bon sens, celle de la préservation du patrimoine" nous dit encore Sylvain Coutant. "Le débat est bien engagé depuis 2013 sur le devenir du Moulinet, mais il piétine et il y a urgence à sauver le bâti qui est en piteux état et se dégrade de jour en jour".



La Porte du Moulinet, seul élément bâti restauré • © Ault / le Petit Musée

"Notre projet est équilibré, il tient la route"

Un constat alarmiste partagé par le maire d'Ault, Marcel Lemoigne, qui s'inquiète d'un éventuel retard du chantier, prévu sur le promontoire, qui offre un point de vue magnifique sur la mer. "La zone d'aménagement concertée du Moulinet est dans les tuyaux depuis 2014. Il s'agit d'un projet immobilier de 120 maisons et immeubles collectifs sur l'ancien terrain de football, de la transformation en unité hôtelière du château et enfin, de la construction de 40 bungalows en bois pour accroître la capacité d'accueil du futur hôtel".

"C'est le groupe parisien Melt qui pilote ce second projet. Le 1er avait été retoqué, car trop bétonné. Le second, validé par le commissaire enquêteur, a conduit à la révision du plan local d'urbanisme, le PLU. Il prévoit de sanctuariser deux hectares de bois. Mais, "le risque aujourd'hui", estime le maire, "c'est que l'association Ault Environnement ou un tiers, introduise un recours contentieux devant le tribunal administratif. Ce qui suspend, de fait, l'exécution du projet et là, ça peut durer des mois, des années".

La population a besoin de se loger et le château d'être sauvé.

Marcel Lemoigne, maire d'Ault

Le groupe hôtelier Melt prévoit d'investir 16 millions d'euros pour rénover le château et l'ancienne colonie de vacances, et en faire un hôtel de standing. Une aubaine pour Ault, "mais à condition que l'on ne perde plus de temps", explique Marcel Lemoigne, qui redoute un retrait des investisseurs en cas de recours contentieux.

Car la commune n'a pas les reins assez solides pour investir les sommes nécessaires au sauvetage du Moulinet. "Une partie de la population s'est prononcée en faveur de la ZAC, car les besoins en logements sont grands. Et puis nous sommes conscients que le château ne survivrait pas à une nouvelle saison d'intempéries." "On espère vraiment que l'association Ault Environnement fasse preuve de responsabilité. Ce second projet tient la route. On ne

peut pas être hypermaximaliste. Il est temps de se dire qu'il faut y aller, que ce projet est équilibré".



Le château du Moulinet, un futur complexe touristique • © Ault / le Petit Musée

"Aucune simulation du projet ne nous a été présentée"

Ironie du sort : c'est Marcel Lemoigne qui a fondé l'association <u>Ault Environnement</u> il y a plus de 20 ans. Et il s'est battu contre le premier projet du Moulinet, en 2014. Une association aujourd'hui présidée par Xavier Desjonquères qui se présente lui-même comme" *un vieux militant de l'environnement*".

Xavier Desjonquères qui indique "qu'il n'entend pas être sous la pression de ceux qui orchestrent une campagne sur les réseaux". "Nous ne connaissons pas le nouveau plan local d'urbanisme validé par la Communauté de Communes des Villes Sœurs fin septembre. Nos réserves portaient sur l'implantation des chalets hôteliers. Nous souhaitions qu'un corridor écologique soit préservé. Et nous voulions aussi que la protection d'un petit bois sur le coteau soit assurée. Il semble que l'on ait été entendu sur ce dernier point".

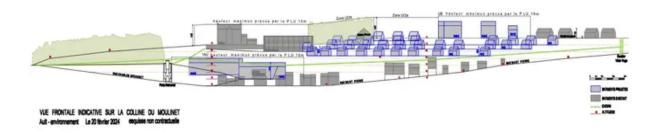


Le site du Moulinet offre une vue superbe sur la mer • © Ault / le Petit Musée

"Une chance économique pour la commune"

"Par ailleurs, on souhaitait que la hauteur prévue des immeubles soit réduite de 16 m à 12 m". Ault Environnement est donc favorable, sous conditions, au projet de la ZAC du Moulinet. "Nous avons demandé les documents à la communauté de communes. On se prononcera lorsque nous aurons les éléments définitifs. Jusqu'à présent, on ne nous a présenté aucune simulation ou modélisation. On parle tout de même de 130 à 150 chambres rien que pour le projet hôtelier".





Simulation de la future ZAC du Moulinet • © Ault Environnement

L'association organise son conseil d'administration le 11 octobre. Date à laquelle elle rendra publique sa décision d'introduire un recours ou non.

"Mais que l'on ne s'y trompe pas, il est faux de croire que nous sommes opposés par principe au projet du Moulinet. Nous voulons préserver le paysage et la biodiversité, certes, mais nous aussi, nous sommes inquiets pour le bâti, qui pâtit d'années perdues depuis 2017, date à laquelle le château a été vendu. Perdues, car la loi littorale n'était pas respectée. Mais nous avons bien conscience que ce projet est une chance économique pour notre commune". Jamais, finalement, associations et collectivités n'auront été aussi près d'un accord à Ault. Au total, la future ZAC du Moulinet, si elle voyait le jour, coûterait 31 millions d'euros.